

DÉPARTEMENT :

62

CERTIFICAT DE DÉCÈS

conforme à l'Arrêté du 24 décembre 1996

A remplir par le Médecin

COMMUNE DE DÉCÈS :

GONNEHEM

Code Postal 62920

NOM : FRUMENT DEBOUTTER

Prénoms : Ginette

Date de naissance : 19/09/29 Sexe : F

Domicile : Eu PAD Gonnelleu de manoir.

Le docteur en médecine soussigné, certifie que la mort de la personne désignée ci-contre, survenue le 19/03/2023 à heure 2445 est réelle et constante (voir 1 au verso)

- Obstacle médico-légal (voir 2 au verso) OUI NON
- Obligation de mise en bière immédiate (voir 3 au verso) OUI NON
- dans un cercueil hermétique (voir 4 au verso) OUI NON
- dans un cercueil simple (voir 5 au verso) OUI NON
- Obstacle au don du corps (voir 6 au verso) OUI NON
- Prélèvement en vue de rechercher la cause du décès (voir 7 au verso) OUI NON
- Présence de prothèse fonctionnant au moyen d'une pile (voir 8 au verso) OUI NON

Important : bien cocher toutes les lignes par oui ou non

A Gonnelleu le 19/03/2023

Signature (Nom lisible) et Cachet (obligatoire) du médecin

Docteur Virginie DELEMME

01 GÉNÉRALISTE Conventionné

14 A Rue de Langlat

62920 GONNEHEM

62 1 05031 9 / 0 1 29 1

RÉSERVÉ À LA MAIRIE

Le numéro d'ordre du décès sur le registre des actes de l'état civil à inscrire ci-contre doit être reproduit au verso.

N° D'ORDRE du décès

A conserver dans la mairie du lieu d'implantation de la chambre funéraire

CERTIFICAT DE DÉCÈS

Commune d'enregistrement du décès

N° de l'acte

N° d'ordre du décès

(A remplir par la Mairie)

N° du

département